



# DEVENEZ SOCIÉTAIRE DE LA CAISSE DES ÉCOLES DU 15<sup>ÈME</sup>

La restauration scolaire : l'implication de tous



## BULLETIN D'ADHÉSION

**L'adhésion permet de participer à l'Assemblée Générale annuelle de la Caisse des écoles et de bénéficier d'une information détaillée sur ses activités, d'élire les représentants des parents au Comité de gestion et de vous présenter à cette élection.**

Je soussigné(e) (NOM / Prénom)

demande mon admission en qualité de sociétaire de la Caisse des écoles de Paris 15<sup>ème</sup>

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ 75015 Paris

*Le futur adhérent doit être obligatoirement domicilié à Paris 15<sup>ème</sup>*

Mail : \_\_\_\_\_

*(Pour l'envoi des convocations et des compte-rendus)*

Tél. : \_\_\_\_\_

Enfant(s) scolarisé(s) à Paris 15<sup>ème</sup> ? si oui, nom de l'établissement :

Cotisation annuelle : 5 €

Paris, le \_\_\_\_\_

Signature :

**Bulletin à retourner en y joignant le règlement à :**

**la Régie Comptable de la Caisse Des Ecoles du 15<sup>ème</sup> - 31, rue Péclet - 75015 Paris**

Paiement par chèque à l'ordre de : la Caisse des écoles du 15<sup>ème</sup> RAR

ou en espèces au guichet de la Régie Comptable : 31, rue Péclet - 75015 Paris



@cde15\_75015

**cde15.fr**

